

Grille tarifaire applicable aux prestations d'attractivité de la Métropole Aix-Marseille-Provence opérées par la SPL One Provence Promotion 2026

A) Tarifs applicables au Club des partenaires

1) Tarif applicable au statut de partenaire membre : 2 000 € HT :

- Visibilité permanente sur le site web de l'agence
- Invitations ponctuelles aux événements organisés par l'agence
- Accès privilégié aux informations et actualités de l'agence

2) Tarif applicable au statut de partenaire du Comité d'influence : 10 000€ HT :

➔ Avantages du statut membre auxquels s'ajoutent :

- Membre du Comité d'influence de l'agence
- Présentation du plan d'actions annuel du programme d'influence à l'équipe dirigeante
- Participation aux événements organisés dans le cadre du programme d'influence (réunions, diners, rencontres, etc.)
- Mobilisation des dirigeants et contacts du partenaire, localement et dans les destinations nationales et internationales cibles, pour la mise en œuvre des actions du programme d'influence
- Implication dans les accueils de délégations et voyages d'étude
- Invitation à participer (aux frais du partenaires) aux missions internationales de prospection et/ou d'influence organisées par l'agence
- Visibilité sur tous les supports de communication du programme d'influence ainsi que sur les documents de communication des actions auxquelles le partenaire est associé
- Visibilité ponctuelle sur les outils de communication de l'agence (réseaux sociaux, newsletter, etc.)

3) Tarif applicable au statut de partenaire stratégique : 50 000 € HT :

➔ Avantages du statut partenaire du Comité d'influence auxquels s'ajoutent :

- Visibilité renforcée sur les outils de communication de l'agence (réseaux sociaux, newsletter, etc.), notamment pour amplifier la diffusion d'informations concernant l'actualité stratégique du partenaire
- Accès à des actions spécifiques conduites par l'agence dans le cadre de ses missions pour répondre aux objectifs spécifiques du partenaires (marketing territorial et influence)

4) Tarifs applicables au statut de « Sponsor événement » de One Provence Promotion : 5 à 10 000 € HT :

4.1) Sponsor de petits déjeuners / déjeuners / diners thématiques ou autour de personnalités : 5 000 € HT :

→ Avantages du statut membre auxquels s'ajoutent :

- Visibilité sur tous les supports de communication liés à l'événement soutenu
- Invitations à l'événement soutenu
- Possibilité de prise de parole ou d'intervention lors de l'événement (selon le format)

4.2) Sponsor de rencontres ou journées thématiques : 10 000 € HT :

→ Avantages du statut membre auxquels s'ajoutent :

- Visibilité sur tous les supports de communication liés à l'événement soutenu
- Invitations à l'événement soutenu
- Possibilité de prise de parole ou d'intervention lors de l'événement (selon le format)

B) Tarifs des prestations complémentaires

→ **Prestations ouvertes uniquement à l'ensemble des partenaires de l'agence définis ci-dessus.**

A) Prestations de prospection

Actions renforcées de prospection conduites par les équipes de One Provence Promotion pour le compte du partenaire : 10 000 € HT pour 25 rendez-vous qualifiés

B) Prestations de marketing territorial

Participation à une action spécifique de promotion du partenaire sur les réseaux sociaux par les équipes de One Provence Promotion : 10 000 € HT par campagne

Participation à une action collective spécifique de promotion du territoire : 10 000 € HT par action

« Ces tarifs sont hors taxes, auxquels ne sera pas appliquée la Taxe sur la Valeur ajoutée ».